



La FCPE est à votre écoute et a besoin de votre avis.

Vous nous avez choisis comme représentants de parents d'élèves lors des élections du 7 Octobre et nous vous remercions de votre confiance. Nous représentons vos voix auprès de l'école et de la municipalité, c'est pour cela que nous vous soumettons ce questionnaire, dont les résultats serviront de base de dialogue pour nos échanges avec l'école et la municipalité. Plus nous aurons de réponses, plus nous aurons de poids pour défendre vos droits et ceux de vos enfants.

**Merci de votre retour pour le 25 novembre dans notre boîte aux lettres,
par mail : fcpechillymazarin@gmail.com ,ou par le biais l'école.**

1. Combien avez-vous d'enfants scolarisés en élémentaire ?

primaire : maternelle :

2. Préinscriptions centres de loisirs / activités périscolaires

Etes-vous concernés par la mise en place de la préinscription ? oui non

Est-ce que cela perturbe votre mode d'organisation ? oui non

Est-il possible de prévoir votre planning plus de 15 jours à l'avance ? oui non

3. Retour sur les vacances de la Toussaint et la mise en place de la préinscription

Avez-vous observé un changement sur l'accueil et la qualité des activités proposées ? oui non

Si oui lequel ?

Avez-vous pu respecter le délai d'inscription ? oui non

Vous avez dépassé le délai d'inscription, votre enfant a-t-il pu être inscrit? oui non

4. Généralisation de la préinscription

La municipalité prévoit la généralisation de la préinscription pour la cantine et les activités périscolaires .La restauration a déjà un système de préinscription par carte.

Etes-vous pour la préinscription pour la cantine ? oui non

Etes-vous pour la préinscription pour les activités périscolaires ? oui non

5. Menus de substitution

En 2015, avez-vous été directement concernés par la suppression des menus de substitution ? Si oui est-ce que cela a modifié votre organisation familiale ?

- Vos enfants rentrent désormais manger seuls à la maison : oui non

- Vous avez choisi de les confier à une tierce personne ? avec des frais supplémentaires ? oui non

- Vous avez dû modifier votre organisation de travail ? oui non

- Vos enfants mangent quand même à la cantine mais n'ont pas un repas complet : oui non

- Seriez-vous intéressés par la mise en place d'un menu végétarien ? oui non

6. Tarifs activités périscolaires

En Janvier 2016, la municipalité a choisi d'inclure les allocations familiales dans les revenus à déclarer, sans modifier le mode de calcul.

Le saviez-vous ? oui non

Avez-vous été touchés par ce nouveau mode de calcul ? oui non

Sauriez-vous calculer le % d'augmentation subi? (ou donner un exemple) :

Est-ce que cela a modifié votre organisation :

Avez-vous du supprimer certaines activités périscolaires ? Si oui, lesquelles ?

- Restauration oui non
- Garderie oui non
- Centre de loisirs mercredi oui non
- Centre de Loisirs Vacances oui non

Si vous n'avez pas pu modifier votre organisation, est ce que cette augmentation vous a mis dans une situation financière difficile ? oui non

En avez-vous parlé avec la Mairie ? oui non

Si oui, ont-ils été à l'écoute ? oui non

Vous ont-ils alors proposé une solution ? oui non

Si oui, laquelle ?

7. Piscine :

En 2015, la municipalité a supprimé les créneaux de piscine pour les CE2 et les CM1 et a diminué le nombre de cours obligatoires pour les autres niveaux en faveur de la commune de Wissous.

Le saviez-vous ? oui non

Etes-vous d'accord avec cette décision ? oui non

8. ADELS

Activités :

Vos enfants participent ils aux ADELS ? oui non

Avez-vous eu connaissance de la nouvelle organisation des activités mise en place depuis le début de l'année ? Oui non

Auriez-vous souhaité être informés ? oui non

Organisation projet 2017 :

Des groupes de travail ont été mis en place en juin pour réfléchir au nouveau PEDT (projet éducatif territorial) de la rentrée 2017.

Etiez-vous au courant ? oui non

La réflexion de ces groupes portait principalement sur la périodicité de ces activités : quotidien (45 mn), 2 X par semaine (2 X 1H30) comme c'est le cas aujourd'hui ou 1/2 journée par semaine.

La municipalité a choisi l'option ½ journée.

Quel aurait été votre choix dans l'intérêt de votre ou vos enfants ?

45 min tous les jours 1h30 2 fois par semaine 3h, 1 fois par semaine

Pensez-vous que les parents auraient dû être consultés pour exprimer leur avis ? (questionnaire mairie par exemple) oui non

9. Commentaires libres conseil d'école (sécurité, sorties, coopérative, projet d'école, etc...)

Merci de noter ici les sujets que vous aimeriez que les représentants de parents d'élèves abordent lors des conseils d'école. Vous pouvez noter l'école et vos coordonnées si vous souhaitez une réponse précise ou nous les envoyer à fcpechillymazarin@gmail.com